

Présidence

Service des affaires institutionnelles et juridiques

Perpignan, le 23 mars 2021

Décision n°2021-032 du 23 mars 2021 fixant la composition des représentants des personnels à la commission paritaire établissement (CPE)

LE PRÉSIDENT DE L'UNIVERSITÉ,

Vu le code de l'éducation, notamment ses articles L 712-1, L 712-2;

Vu le décret n°99-272 du 6 avril 1999 relatif aux commissions paritaires d'établissement des établissements publics d'enseignement supérieur ;

Vu la décision n°2016-036 du 9 décembre 2016 proclamant les résultats du scrutin du 8 décembre 2016 organisé pour l'élection des représentants des personnels à la commission paritaire d'établissement (CPE) – Groupe 1,2 et 3;

Vu le procès-verbal de désignation par voie de tirage au sort – Commission Paritaire Etablissement de l'UPVD, groupe 2 (ASS) du 21 décembre 2018 ;

Vu la décision n°2020-045 du 16 juin 2020 fixant la composition des représentants des personnels à la commission paritaire établissement (CPE),

Considérant ce qui suit :

- (1) Le courrier de démission de Madame Sandrine MONTSERRAT,
- (2) Le courriel de l'organisation syndicale pour la liste « FERC-SUP-CGT » du 19 mars 2021,

DECIDE

Article 1er - La liste des représentants du personnel à la commission paritaire d'établissement (CPE) est fixée comme suit et pour la durée du mandat restant à courir:

a) Sont désignés membres du groupe 1 (ITRF) :

Catégorie A (2 sièges)

Liste	Titulaire	Suppléant
1- Liste SNPTES	M. Mickaël BREARD	Mme Morgane ALMERGE
2- Liste FERC-SUP-CGT	M. Cédric FALCO	Mme Nathalie PELLEGRIN

Catégorie B (2 sièges)

Liste	Titulaire	Suppléant
1- Liste SNPTES	Mme Anne DE BURES	M. Stéphane BAZELA
2- Liste FERC-SUP-CGT	M. Alexandre VIVIER MERLE	Mme Nezha TOUFIK

Catégorie C (2 sièges)

Liste	Titulaire	Suppléant
1- Liste SNPTES	M. Alain FLORES	M. Cédrick CAUDERLIER
2- Liste FERC-SUP-CGT	M. Fabrice ARMAGNAC	Mme Marina EMANS



Présidence

Service des affaires institutionnelles et juridiques

b) Sont désignés membres du groupe 2 (AENES) :

Catégorie B (1 siège)

Liste	Titulaire	Suppléant
1- Liste FERC-SUP-CGT	Mme Michèle PERNIER	Mme Corinne DELANCHY

Catégorie C (2 sièges)

Liste	Titulaire	Suppléant
1- Liste SNPTES	Mme Karine CRETOIS	Mme Christine BRUNELOT
2- Liste FERC-SUP-CGT	Mme Monique CHATARD	Mme Sophie DENET

c) Sont désignés membres du groupe 3 (personnels des bibliothèques) :

Catégorie B (1 siège)

categorie D (1 siege)			
Liste	Titulaire	Suppléant	
1- Liste FERC-SUP-CGT	M. Stéphane BOYER	Mme Christine REIX	

Catégorie C (1 siège)

Liste	Titulaire	Suppléant
1- Liste FERC-SUP-CGT	M. Eric GRAU	M. Stéphane FASSIER

d) Sont désignés par voie du tirage au sort :

Groupe 2 (AENES) - Catégorie A :

M. Charley DARBOUSSET (titulaire)

Groupe 3 (personnels de bibliothèque) - Catégorie A :

- M. Etienne ROUZIES (titulaire)
- Mme Marie LISSART (suppléante)
 - e) Est désigné par voie du tirage au sort pour la durée du mandat restant à courir :

Groupe 2 (AENES) - Catégorie A :

- M. Julien CAUVET (suppléant)

Article 2 – La décision n°2020-045 susvisée 16 juin 2020 est abrogée.

Article 3 - Le directeur général des services est chargé de l'exécution de la présente décision qui sera publiée sur la liste « admin-info » et sur le site internet de l'université.

Le président de l'université,

Yvan AUGUET

de Perpignan Via Domitia

www.univ-perp.fr tél.: +33 (0) 4 68 66 20 00

fax: +33 (0) 4 68 66 20 19

Université de Perpignan Via Domitia 52 avenue Paul Alduy 66860 Perpignan Cedex 9